



Commune de Denges

Ecopoint « village »

Je dépose mes déchets au bon endroit !

Depuis le début de l'année, nous avons remarqué une nette recrudescence des incivilités dans le domaine de la gestion des déchets à l'Ecopoint « village ».

Pour rappel, l'Ecopoint est un petit centre de tri et de revalorisation et non pas un centre de dépôt où l'on y amène l'ensemble de ses déchets !

Dorénavant, des contrôles seront effectués et les personnes en infraction seront dénoncées et amendées.



Nous invitons la population à respecter les directives d'utilisation de l'Ecopoint et à se référer à la brochure « recyclo » contenant toutes les informations nécessaires au tri des déchets de notre commune.

D'avance, nous remercions la population pour sa compréhension et les efforts consentis.

La Municipalité

Cette communication est affichée à l'Ecopoint, au pilier public et insérée sur le site internet www.denges.ch

Denges, avril 2024